



COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mardi 23 avril 2019, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – MOINE - PRUDHON – TAVERDET JP.

Excusés: MM. BARRET - GIBOULET – JAYET – MATHEY – TRIFIGNY.

La réunion est ouverte à 18h30 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, et excuse ceux empêchés à la réunion.

1. Informations générales :

Au niveau de la CRA :

Information reçue de la CRA concernant la procédure de renouvellement des licences d'arbitres au titre de la saison 19/20.

Une importance spécifique doit être relevée s'agissant des dispositions médicales en vigueur pour les renouvellements des arbitres, de niveau ligue comme de niveau district.

La CRA de classement aura lieu le samedi 8 juin 2019.

Félicitations aux jeunes arbitres Estelle Vaubourg, Quentin Campenet et Evan Jeronimo qui ont été conviés à participer au Tournoi Sans Frontières (TSF) de Sens (89) du 19 au 22 avril dernier. Tous trois ont brillé lors de cette superbe manifestation, associant des clubs de prestige, et leurs prestations ont été positivement remarquées.

Au niveau du District :

Les propositions faites concernant le statut de l'arbitrage du District seront faites au prochain Comité Directeur (13 mai) puis proposées au vote des clubs lors de l'assemblée générale du District de fin de saison (29 juin).

La CDA devra poursuivre son travail de réflexion vis-à-vis de l'arbitrage en Départemental 4, notamment en lien avec la réforme qui sera proposée aux clubs, de disputer ce championnat en deux phases. L'idée étant de couvrir par des arbitres officiels la phase printemps conduisant à des accessions en Départemental 3. Toutefois, l'actuel effectif disponible chaque week-end ne le permettrait mathématiquement pas.

2. Auditions :

2.2) Audition de M. Frédéric ADAM, arbitre du groupe D3 (suite à messages et réactions vis-à-vis de situations le concernant).

- L'échange et la décision prise le concernant font l'objet d'un procès-verbal annexe à la réunion.

3. Courriers reçus

- Anis Bentiri : copie courriel réponse/demande modalité arbitre renouvellement
- Aurélien Dromard : courriel/notification décision CDA/absence stage des arbitres du 19/01
- Mehadj Kadri : planning disponibilité arbitrage
- Yacine Karboa (candidat arbitre) : annulation candidature arbitre examen arbitre de District. Pris note, candidature annulée.
- Christophe Machado : disponibilité arbitrage printemps 2019
- Julien Mancassola : courrier/demande départ club Amance/Corre/Polaincourt/articles 30 et 33 statut de l'arbitrage. Pris note du courrier, transmis à la commission départementale du statut de l'arbitre pour traiter lors de sa prochaine réunion (fin de saison sportive).
- Guy Pelcy : disponibilités arbitrage 24/03, 31/03, 06/04 et 07/04.
- Valentin Xisto-Duarte (candidat arbitre) : annulation candidature arbitre examen arbitre de District. Pris note, candidature annulée.
- Samuel Widmer : rapport suite à blessure/rencontre Vesoul Portugais – Genevrey du 24/03 en challenge du District U18. Pris note.

4. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :

4.1) Courriels du Fc 2 Vels + Patrick Simonin (arbitre de la rencontre) suite à rencontre Vesoul Nord – Fc 2 Vels 2 du 24/03/2019 en Départemental 2.

La CDA prend connaissance des pièces du dossier.
La décision prise fait l'objet d'un procès-verbal annexe à la réunion.

4.2) Rencontre Jasney – Pusey du 07/04/2019 en Départemental 2. Arbitre : Billel Debbiche.

La CDA prend connaissance des pièces figurant au dossier.

Considérant le courriel reçu du club de Pusey, et les explications données par l'arbitre dans son rapport relativement aux faits techniques évoqués, une réponse sera apportée au club de Pusey ainsi qu'à l'arbitre.

4.3) Situation d'Aurélien Dromard (arbitre groupe jeunes), suite à la comptabilisation amendée de l'absence intervenue au stage des arbitres du 19 janvier 2019 :

Après étude des documents envoyés, étant de nature à justifier une excuse préalable à la date du stage, la CDA décide l'annulation de l'amende infligée à l'arbitre et à son club.

Transmis service comptable du District.

4.3) Kévin Gautherot (arbitre groupe D2) : courriel informations relatifs à désignations.

La CDA prend connaissance du courriel reçu de l'arbitre.

Une réponse lui sera apportée relativement à sa demande.

4.4) Christophe Priou (arbitre groupe D2) : courriel demande audition CDA.

La CDA prend connaissance du courriel adressé, et décide la convocation de l'intéressé à la prochaine réunion de CDA, suite à sa demande d'être reçu par la commission.

Une convocation officielle lui sera adressée.

4.5) Jonathan Rousseau (arbitre groupe D3) : retour d'un certificat médical faisant état d'une dispense d'arbitrage pour raison médicale pour une longue durée, après expertise pratiquée par le médecin du District

La commission prend note de la dispense médicale délivrée pour une longue durée, et indique que l'intéressé devra solliciter le médecin du District pour une expertise médicale de reprise, si celle-ci venait à être sollicitée par l'intéressé.

4.6) Tournoi féminines Seniors F et U18F à 8 du mercredi 8 mai 2019 au stade René Hologne à Vesoul

6 jeunes arbitres ont été désignés sur la journée complète :

Florian Chamois – Charlie Fillon – Pauline Jeanneau – Anthony Lotscher – Sacir Sphutim – Onur Onay.

MM. Mathey et Trifigny seront en charge de l'encadrement des arbitres sur cette journée, et leur feront une présentation des modalités et des règles en lien avec les membres de la commission actions de terrain du District.

Par le secrétariat :

5.1) Match : Vallée Breuchin – Ent Gr 1000 Etangs/Lure Sporting du 14/03/2019 en U18 Départemental 3.

Arbitre : Florian CHAMOIS

Mauvaise utilisation FMI/carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.2) Match : Amance/Corre/Polaincourt – Frotey Vesoul du 24/03/2019 en Départemental 2

Arbitre : Frédéric ADAM

Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.3) Match : Scey/Saône 2 – Arc Gray 2 du 24/03/2019 en Départemental 2.

Arbitre : Ludovic ROUX

Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.4) Match : Port/Saône 2 – Vesoul Portugais du 23/03/2019 en Départemental 3

Arbitre : Frédéric ADAM

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.5) Match : Frotey Vesoul – Jasney du 31/03/2019 en Départemental 2

Arbitre : Mehadji KADRI

Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**
-

5.6) Match : Saulx – Frotey Vesoul du 31/03/2019 en Départemental 3

Arbitre : Jonathan ROUSSEAU

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.7) Match : Haute Lizaine – Gr Frotey Colombe du 30/03/2019 en U15 Départemental 1

Arbitre : Tiffanie SALVI

Cartons blanc non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.8) Match : Fougerolles – St Loup/Corbenay/Magnoncourt du 30/03/2019 en U18 Départemental 2

Arbitre : Sébastien ZANELLA

Expulsion non mentionnée sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.9) Match : Marnay 2 – Noidans Vesoul 3 du 07/04/2019 en Départemental 3

Arbitre : Ludovic ROUX

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.10) Match : Conflans – Larians 3 du 14/04/2019 en Départemental 3

Arbitre : Sylvain GROSJEAN

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.11) Match : Héricourt - Genevrey du 13/04/2019 en U18 D2

Arbitre : Charlie FILLON

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Par la commission de discipline :

5.12) Dossier 89 du 14/03/2019 : Arc Gray – Val Pesmes du 14/03/2019 en coupe de Haute-Saône.

Arbitre : Hassan JAMMI

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.13) Dossier 91 du 14/03/2019 : Gr Larians Rougemont - Marnay du 14/03/2019 en U18 départemental 1.

Arbitre : Tiffanie SALVI

Mauvaise utilisation FMI/expulsion mentionnée sur feuille de match (croix motif) alors que carton blanc.

Carton blanc non mentionné sur feuille de match + aucune annotation sur incidents après match sur feuille annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.14) Dossier 97 du 28/03/2019 : Conflans – Vesoul FC 3 du 24/03/2019 en Départemental 3.

Arbitre : Vincent PELCY

Joueur sanctionné sur des faits à l'encontre de l'arbitre pendant et après le match alors que l'arbitre ne l'a pas expulsé.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.15) Dossier 102 du 11/04/2019 : Larians 2 – St Loup/Corb/Magnoncourt du 11/04 en Départemental 1.

Arbitre : Jérémy DURPOIX

Problème rapport/non réception infos complémentaires relatives à la chronologie des faits.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**
-

Arbitre : Alex MORLOT

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

6. Absences des arbitres :

Journée du 23-24 mars 2019 :

Anthony BOILLOT (Morteau-Montlebon)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)
Maxence GIRARD (Haute Lizaine)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

Journée du 30 et 31 mars 2019 :

Néant

Journée du 06 et 07 avril 2019 :

Anthony BOILLOT (Morteau)	Excuse validée/Non comptabilisation
Aurélien DROMARD (Perrouse)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

Journée du 13 et 14 avril 2019 :

Loïc GROSJEAN (Frotey Vesoul)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)
-------------------------------	--

Journée du 20-21-22 avril 2019 :

Bernard DANGIEN (Fayl Billot)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)
Ludovic ROUX (Rioz/Etuz/Cussey)	Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

7. Arbitres excusés après la parution des désignations :

Journée des 16 et 17 mars 2019 :

Néant

Journée des 23 et 24 mars 2019 :

Yannick CROCHETET (Vallée Breuchin)	Application du barème CDA en vigueur
Michael KALAA (Scey/Saône)	Excuse validée/Non comptabilisée
Gabriel MIGNOT (Aillevillers)	Application du barème CDA en vigueur
Kévin PURICELLI (Vesoul Fc)	Excuse validée/Non comptabilisée
Omar ZARAT (Héricourt)	Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 30 et 31 mars 2019 :

Charlie FILLON (indépendant)
Jérôme DUMARCHE (Fc 2 Vels)
Patrick LACROIX (Essertenne)
Pierre PETRIGNET (Jussey)

Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur

Journée du 06 et 07 avril 2019 :

Kevin PURICELLI (Vesoul Fc)
Patrick LACROIX (Essertenne)
Jacques YILDIZ (Port/Saône)

Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 13 et 14 avril 2019 :

Kévin PURICELLI (Vesoul Fc)

Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 20-21 – 22 avril 2019 :

Anthony BOILLOT (Morteau)
Cédric CARTIAUX (Colombe)
Fabrice COURDIER (Haute Lizaine)

Décision mise en attente
Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée

8. Bilan arbitrage suite Festival U13 du samedi 6 avril 2019.

Bilan satisfaisant transmis par Matthieu Trifigny, présent pour encadrer les jeunes arbitres présents. La journée s'est déroulée de manière positive, et l'arbitrage a été à la hauteur des attentes.

Jeunes arbitres retenus pour participer à la phase régionale qui aura lieu à Beaune (21) les 4 et 5 mai 2019 : Mlle Pauline Jeanneau – MM. Kelvin Adam – Florian Chamois – Pierre Pétrignet.

9. Points sur la formation théorique des candidats Ligue (D. Coutot/P. Ciprian/P. Jayet)

Point fait par MM. Coutot et Ciprian, qui font part de leur satisfaction vis-à-vis de cette formation.

Les quatre candidats sont motivés, participatifs et solidaires, ce qui augure du bien-fondé de la formule retenue et de l'enjeu compris par les candidats.

Les résultats théoriques commentés font état d'un niveau restant hétérogène, mais un important travail est fourni et celui-ci ne peut qu'augmenter le potentiel de chaque candidat.

Les 4 candidats seront observés sur le terrain par Dominique Coutot, qui sera le seul à tous les observer. La commission confirme donc que les candidats ne seront observés qu'une seule fois au lieu des deux initialement prévues.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le jeudi 9 mai, et la détermination du candidat retenu pour être présenté en qualité de candidat à la candidature Ligue sera faite par la prochaine CDA, après étude des résultats théoriques et pratiques obtenus.

Quelles que soient les décisions prises, la CDA devra s'interroger sur la situation des trois candidats qui n'auront pas la chance et possibilité d'être retenus, et décider si ceux-ci sont en capacité d'être promus dans le groupe D1 des arbitres au titre de la saison prochaine, en lien avec une validation de l'expérience acquise lors de cette phase de candidature.

10. Point/candidatures examens de District

10.1) Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera convoqué sur une nouvelle rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

10.2) Situation du candidat Clément BOSSI (Fc La Gourgeonne) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen pratique de l'arbitre par l'observateur de la CDA, le candidat sera convoqué sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

10.3) Situation de la candidate Sarah PILLOT (Lure JS) :

Suite à l'indisponibilité réceptionnée après désignation/examen pratique d'arbitrage et l'absence de réception du justificatif demandée à l'intéressée, le dossier est mis en attente d'informations à recevoir de la part de la candidate.

10.4) Situation de la candidate Marie KUENY (Jasney) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport d'examen pratique de l'arbitre par l'observateur de la CDA, la candidate sera convoquée sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

10.5) Candidats nommés arbitre de District suite à réussite à l'examen pratique de District :

Nicolas HELLER (Haute Lizaine)
Valère SARADIN (Vesoul Nord)

La CDA félicite ces deux candidats suite à leur nomination, et leur souhaite pleine intégration et réussite dans la fonction.

10.6) Session de formation des 20 au 22 avril 2019 à Grandvillars :

La CDA prend connaissance des candidats inscrits à la session de formation arbitre de District des 20 au 22 avril 2019 à Grandvillars :

Alexandre BEAUPRETRE (Haute Vallée Ognon)
Emrullah BELEN (Lure Sporting)
Florian HEZARD (Francheville)
Charles PRINCE (Perrouse)

La CDA est en attente des résultats de l'examen théorique, non reçus de la CRA à la date de cette commission.

En cas de réussite, les candidats seront convoqués à l'examen pratique de District, sous réserve de la réception et la validation de leur dossier médical.

11. Date pour programmation de la formation des formateurs de la CDA – avec CRA (juin 2019)

Considérant les reports successifs enregistrés pour la tenue de cette session, mais également la fin de saison approchant et les nombreux événements qu'elle occasionne, la CDA proposera à la CRA le report de cette formation au mois de Septembre 2019.

Sujet à reprendre en fonction de la réponse qui sera apportée par la CRA.

12. Propositions d'axes pour le fonctionnement de la section jeunes arbitres saison 2019/2020

La commission reçoit Michaël Kalaa, candidat ligue saison en cours, qui s'est proposé avec l'aval de la commission, pour travailler sur un projet pour la section Jeunes Arbitres pour la saison prochaine 19/20.

Le projet est détaillé et commenté aux membres de la commission, et plusieurs questions et remarques sont faites.

A partir de ce projet intéressant la commission, il est proposé à Michaël de retravailler certains points, d'y intégrer une dimension budgétaire (fonctionnement de la section, parrainages et tutorats, observations des jeunes arbitres, etc ...) pour la date de la prochaine commission.

La CDA remercie vivement Michaël pour le travail de qualité réalisé, qui constitue une bonne base de travail ; la volonté de la CDA étant de fournir aux jeunes arbitres une formation et un accompagnement leur permettant de progresser et de trouver une réelle place au sein de l'arbitrage départemental.

13. Section départementale de Promotion de l'Arbitrage – feuille de route – projets d'actions (M Trifigny) :

En l'absence excusée de Matthieu Trifigny, en charge de la réflexion sur ce dossier, la discussion est reportée à une prochaine réunion de CDA, à l'occasion de laquelle Matthieu viendra développer et préciser son projet, visant au recrutement, à la promotion mais aussi à la fidélisation des arbitres.

14. Point sur les désignations et observations – autres sections de la CDA si besoin :

Point fait sur les désignations et l'état des observations, sans difficultés spécifiques relevées, malgré des indisponibilités ou des blessures toujours nombreuses et parfois de dernière minute.

La CDA pourra réfléchir à demander les indisponibilités aux arbitres plus tôt que cela est actuellement le cas, beaucoup d'arbitres se déclarent en effet indisponibles pour des raisons personnelles une semaine avant la date des rencontres, obligeant à des changements multiples et compliqués.

Il est rappelé que si tout l'effectif d'arbitres en fonction était disponible, cela permettrait de couvrir sans soucis toutes les divisions seniors du District, de la D1 à la D4 ainsi que l'ensemble des touches ligue et des compétitions jeunes. Toutefois, le taux moyen d'indisponibilités relevé depuis le début de la saison est de 22% par week-end.

Une projection devra être faite pour la prochaine réunion de CDA en lien avec les observations des arbitres, permettant une réflexion pour l'établissement des classements des arbitres de la saison, ainsi que pour les désignations des arbitres sur les finales de juin 2019.

Les tutorats et parrainages des arbitres se déroulent de manière satisfaisante, grâce à l'investissement observé de nouvelles personnes (arbitres, membres de commissions...) qu'il faut remercier pour le temps passé au profit de l'accompagnement des nouveaux arbitres. Matthieu Trifigny en charge de cette section, en fera un bilan plus précis lors de la prochaine réunion.

15. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir

La commission remercie sincèrement le Comité directeur du District pour sa décision de dotation de chaque membre de la commission d'une parka hiver (comme d'ailleurs pour les autres commissions techniques du District).

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22H30.

Prochaine réunion : MARDI 28 MAI 2019, à 18h30, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.